

PRÉVENTION DÉPISTAGE SUIVI PERSONNALISE ÉCOUTE ÉCHANGES **INFORMATIONS** CONSEILS **PRESCRIPTIONS ORIENTATION**

LE SUIVI DE MA GROSSESSE – PRÉVENIR & DÉPISTER



Je suis enceinte.

Je peux m'adresser dès la 1ère consultation de grossesse à une sage-femme, à mon médecin généraliste, à un gynécologue médical ou à un obstétricien.

Le professionnel que j'ai choisi coordonnera si besoin mon suivi avec d'autres professionnels de santé et médicosociaux (psychologues, assistantes sociales, etc.) au sein du réseau périnatal (tous les professionnels de santé travaillent en réseau afin de garantir le bon suivi de ma grossesse), et cela, dès le début et/ou tout au long de ma



La sage-femme ou le médecin généraliste sont des professionnels de proximité. En l'absence de problème de santé identifié, ils peuvent, tout comme le médecin gynécologue obstétricien, assurer le suivi complet de ma grossesse.

Ce suivi peut être réalisé en ville (en libéral ou en PMI), en alternance ou en complément du suivi à la maternité. Mon ou ma partenaire peut assister à l'ensemble des rendez-vous s'il/si elle le souhaite.

Mon suivi de grossesse:

2^{ème} mois / 8 SA

- premier contact selon mon dossier médical et mes antécédents
- échographie précoce si besoin + premiers examens sanguins de la grossesse

mois / 1ère visite - déclaration de grossesse

- ouverture du dossier, orientation dans le réseau en fonction de mon niveau de risque **1**^{ère} **échographie de datation/12 SA** Proposition du dépistage des anomalies chromosomiques

mois / 2^{ème} consultation + entretien prénatal précoce

- temps d'écoute et de parole / mes droits
- informations et prévention / suivi de grossesse, santé et environnement
- préparation à la naissance et à la parentalité : promouvoir notre projet parental et notre projet de naissance
- choix du lieu de naissance : maternité, filière physiologique, maison de naissance, suivi global, domicile

MOIS / 3ème consultation prénatale

- 2ème échographie/22 SA: étude morphologique du bébé
 suivi des bilans
 conseils et traitements
 le bilan prénatal: à prévoir entre la déclaration et la 24ème semaine, il a pour objectif de vous faire connaître auprès de la sage-femme libérale qui s'engage à faire le suivi à domicile après la sortie de maternité.

MOIS / 4ème consultation prénatale

- surveillance biologique selon les besoins : dépistage de l'anémie ; dépistage du diabète gestationnel; prévention alloimmunisation (si Rh-)
- inscription à la préparation à la naissance et à la parentalité de mon choix

mois / 5ème consultation prénatale

- · 3^{ème} échographie (32 SA) : contrôle de la croissance du bébé · débuter ma préparation à la naissance et à la parentalité : 7 séances selon mon choix

8^{ème} mois / 6^{ème} consultation prénatale

- prélèvement vaginal à la recherche du streptocoque B. Si je suis porteuse, on pourra protéger mon bébé par des antibiotiques pendant le travail.
- consultation avec l'anesthésiste

- ème mois / 7ème et dernière visite prénatale
 mode d'accouchement/pronostic de l'accouchement
 je précise mes attentes par rapport à mon accouchement et nos attentes quant à la naissance de notre bébé

Chaque examen clinique, examen de laboratoire, ou échographie est soumis à mon consentement.

Tabacologue, acupuncteur-rice, ostéopathe, psychologue, assistant·e social·e... en prévention ou si besoin de soutien, un rendez-vous peut m'être proposé à tout mo-



PARLEZ-EN À VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ